POLE TECHNIQUE
ESPACES PUBLICS

POINT INFORMATION A DATE

En vertu des arrêtés municipaux du 10/09/2024

stationnement

Secteur Nord / Gare

AVENUE SAINT-SYMPHORIEN

12 AVENUE SAINT-SYMPHORIEN

- le 24/09/2024, le stationnement sera interdit au droit du n º 12 sur 2 places.
- réservation de stationnement pour déménagement o Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales
- Nombre de places réservées : 2

Le stationnement des véhicules est interdit . Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.